

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | ✓ | | | | | | |

VOL. 5.

MARS 1896

No. 3.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire



*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*



BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Colonne des impropres.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



COLONNE DES IMPROPERES

LÉGENDE

La Colonne des Impropères, Opprobres ou Injures se trouve dans une des Chapelles de l'abside de la Basilique du T. S. Sépulcræ, appartenant aux Grecs non-unis.

On croit que ce fragment de colonne servit de siège à Notre-Seigneur, pendant que de vils bourreaux le couronnaient d'épines et le souffletaient indignement en le chargeant de mille opprobres.

“ Puis, tressant une couronne, ils la mirent sur sa tête, avec un roseau dans sa main droite ; et fléchissant le genou devant lui, ils le raillaient, disant : Salut, roi des Juifs. Et crachant sur lui, ils prenaient le roseau et lui en frappaient la tête. Après qu'ils se furent ainsi joués de lui, ils lui ôtèrent son manteau et le couvrirent de ses vêtements et l'emmenèrent pour le crucifier (Matt. XXVII-29-31.).”

La Colonne des Impropères est renfermée dans une sorte de cage de fer percée à jour, à travers laquelle on peut la voir et la toucher. C'est un morceau de granit gris, d'un fort diamètre, mais qui n'a guère plus de 50 centimètres de haut (1 pied 8 pouces). Elle a été apportée du Prétoire de Pilate en ce lieu.

La Chapelle des Impropères est un des douze Sanctuaires que les Pères de Terre-Sainte visitent chaque jour, dans leur grande Procession du soir.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

TROISIÈME NUMÉRO.—MARS 1896.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. P. LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et en communion avec le Saint-Siège.

A nos vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et aux autres Ordinaires en paix et en communion avec le Siège Apostolique.

LEON XIII, PAPE

(Suite)

Personne n'ignore qu'un grand nombre de Ses saintes images, venant d'Orient, à la suite de diverses circonstances, se sont trouvées transportées en Occident, et notamment en Italie ; Nos pères les ont reçues avec un grand respect, les ont magnifiquement

honorées, et leurs descendants s'efforcent d'entourer de la même piété ces images sacrées. Il nous semble que ces images subsistent parmi nous comme les témoins d'une époque où toute la famille chrétienne vivait partout unie, comme les gages précieux d'un héritage commun : il semble que par leur vue la Vierge elle-même invite les âmes à se souvenir de ceux que l'Eglise catholique rappelle très affectueusement à jouir de l'ancienne union, dans son sein, et de l'antique allégresse.

Ainsi, l'œuvre de l'unité chrétienne a reçu de Dieu un grand appui en Marie, Bien qu'il n'y ait pas qu'un genre unique de prière, qui nous permette de mériter cet appui, nous pensons que l'institution du Rosaire atteint ce but d'une façon excellente et très féconde. Nous avons indiqué d'ailleurs que l'un des principaux avantages qu'offre cette prière est celui-ci : le chrétien y trouve un moyen accessible à tous, et facile, de nourrir sa foi, de la garantir de tout danger d'ignorance et d'erreur ; c'est ce que mettent en évidence les origines mêmes du Rosaire.

On voit aussi combien étroitement se rapporte à Marie la foi ainsi mise en pratique, soit par la répétition des prières vocales, soit surtout par la méditation des mystères. En effet, toutes les fois que devant Elle nous récitons suppliants le chapelet suivant les règles, nous repassons en notre mémoire l'œuvre admirable de notre rédemption, et nous contemplons, comme s'ils se déroulaient sous nos yeux, les événements successifs qui ont fait d'Elle la Mère de Dieu et en même temps Notre mère.

La grandeur de cette double dignité, les fruits bénis de ce double ministère apparaissent dans une vive lumière à celui qui médite religieusement les mystères joyeux, douloureux et glorieux, dans lesquels le souvenir de Marie s'associe à celui de son Fils. Il s'ensuit assurément que l'âme brûle envers Elle de sentiments d'affection et de reconnaissance et, méprisant tous les biens périssables, s'efforce courageusement de se montrer digne d'une telle mère et de ses grands bienfaits.

Cette considération fréquente et fidèle des différents mystères ne peut manquer d'être très agréable à Marie, et d'animer de miséricorde envers les hommes cette mère qui est de beaucoup la meilleure de toutes. Voilà pourquoi Nous avons dit que la prière du Rosaire sera excellente pour plaider auprès d'Elle la cause de nos frères séparés. Cette prière se rapporte, en effet, tout spécialement à la mission de Sa maternité spirituelle. En effet, Marie a engendré et n'a pu engendrer que dans une seule foi et dans un seul amour, tous ceux qui sont du Christ ; et le Christ, en effet, est-il divisé ? " (I Cor., I, 13). Nous devons donc tous vivre ensemble la vie du Christ, afin que dans un seul et même corps nous produisions des fruits pour Dieu (Rom. VII, 4).

Tous ceux donc que de funestes circonstances ont séparés de cette unité, il faut que cette même mère, qui a reçu de Dieu le don de faire naître perpétuellement une sainte postérité, les enfante de nouveau, en quelque sorte, à la vie du Christ. C'est là assurément un résultat qu'Elle-même désire vivement pro-

curer; sur la guirlande de prières très agréables que nous lui tresserons, elle attirera en abondance les secours de l' "Esprit vivifiant". Puissent les hommes de bien ne pas refuser d'obtempérer à la volonté de cette mère miséricordieuse; songeant à leur salut, puissent-ils écouter son invitation très douce: "Mes petits enfants, que j'enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous" (Gal. IV-19.)

Ayant ainsi éprouvé la vertu du Rosaire, quelques-uns de Nos prédécesseurs consacrèrent des soins tout particuliers à le répandre à travers les nations orientales. Ce sont surtout Eugène IV, par la constitution "Advesperascente", datée de l'année 1439, Innocent XII et Clément XI. Par leur autorité, de grands privilèges furent même accordés sur ce point à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Les bons résultats ne manquèrent pas, grâce au zèle des membres de ce même ordre, et des documents nombreux et éclatants en témoignent, quoique par la suite le temps et de funestes circonstances aient grandement nui aux progrès de cette œuvre.

A Notre époque, cette même dévotion du Rosaire, que Nous avons louée au début, a pénétré, en ces régions, dans l'âme de beaucoup de chrétiens. De même qu'elle répond à Nos efforts, de même Nous espérons qu'elle contribuera beaucoup à amener la réalisation de Nos vœux.

A cette espérance se rattache un fait heureux qui concerne à la fois l'Orient et l'Occident, et qui concorde pleinement avec ces mêmes désirs. Nous voulons parler, Vénérables Frères, du projet qui a

pris naissance dans l'imposant congrès eucharistique tenu à Jérusalem, à savoir l'édification d'un temple en l'honneur de la Reine du très saint Rosaire ; il serait élevé à Patras, en Achaïe, non loin de l'endroit où, sous les auspices de la Reine du Rosaire, la religion chrétienne brilla d'un si vif éclat. Ainsi qu'avec beaucoup de joie Nous l'avons appris de la part du comité qui a été constitué, avec Notre approbation, pour réaliser ce projet, pour diriger cette œuvre, déjà la plupart d'entre vous ont recueilli avec beaucoup de zèle des offrandes faites à cette fin. Ils ont, en outre, promis d'agir de même jusqu'à l'achèvement de l'œuvre. On s'est déjà occupé de celle-ci assez pour qu'il soit possible d'entreprendre un monument convenant à la grandeur de son objet, et Nous avons fait en sorte que la première pierre du temple soit posée prochainement, au milieu de cérémonies solennelles.

Ce temple s'élèvera, au nom du peuple chrétien, comme un monument d'éternelle reconnaissance envers l'Auxiliatrice et la Mère céleste des fidèles. Celle-ci y sera invoquée selon le rite grec et selon le rite latin, afin qu'avec une bienveillance sans cesse croissante Elle mette le comble à ses bienfaits anciens par de nouveaux bienfaits.

Et maintenant, Vénérables Frères, Notre exhortation revient sur le même terrain d'où elle est partie. Oui, que tous les pasteurs et tous les fidèles, surtout pendant le mois prochain, invoquent avec une entière confiance le secours de la Vierge puissante. Qu'en public et en particulier ils ne cessent de louer et de

prier la Mère de Dieu et la nôtre ; que d'un commun accord ils lui adressent leurs vœux et leurs supplications : " Montrez que vous êtes notre mère." Que sa maternelle clémence conserve sa famille entière à l'abri de tout péril, qu'elle l'amène toute au bonheur de la vraie foi, qu'elle l'établisse surtout dans la sainte unité.

Qu'Elle-même dirige des regards bienveillants sur les catholiques de toute nation ; que, resserrant entre eux les liens de la charité, Elle les rende plus ardents et plus constants à soutenir la gloire de la religion, d'où découlent en même temps pour la société les biens les plus précieux. Qu'Elle considère aussi, avec une bienveillance très vive, les peuples dissidents, nations grandes et illustres, âmes nobles et qui se souviennent de leurs devoirs de chrétiens ; que dans leur sein Elle fasse naître de très salutaires désirs ; puis, qu'Elle entretienne ces désirs et en amène la réalisation.

Que, sur les nations dissidentes de l'Orient, Elle répande des grâces aussi abondantes que ces peuples témoignent de religion envers Elle, et que sont nombreuses les illustres actions de leurs ancêtres pour procurer Sa gloire. Que les dissidents Occidentaux se souviennent de Son très bienfaisant patronage, et des bontés qu'Elle a répondues sur eux, pendant de longs siècles, en récompense de la piété des chrétiens de toutes les classes. Qu'elle intercède puissamment pour les uns et pour les autres, la voix unanime et suppliante de toutes les nations catholiques, et qu'elle intercède utilement aussi pour eux, Notre voix qui

crie jusqu'à Notre dernier souffle : " Montrez que vous êtes notre mère."

Cependant, comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement à chacun de vous, à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de St Pierre, le 5 septembre de l'année 1895, de Notre Pontificat la dix-huitième.

LÉON XIII, PAPE.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

Le troisième Mystère du T. S. Rosaire

BETHLÉEM

La Sainte Grotte.—La description de la superbe Basilique est terminée. Nous allons descendre maintenant dans la *Sainte Grotte*. Mais avant de pénétrer dans cet auguste Sanctuaire, arrêtons-nous un instant, pieux Lecteur. Nous avons déjà médité, en arrivant dans la Cité de David, les grands enseignements donnés par le divin Enfant de la Crèche. Lisons de nouveau, sur le seuil de l'Etable, la saisissante page de l'histoire profane, qui annonce, avec solennité, le Monarque qui doit naître dans cette même Etable, et nous accompagnerons ensuite Joseph et Marie, en tenant dans nos mains le Livre des Saints Evangiles,

mais enguirlandé de pieuses Traditions et de gracieuses Légendes.

Nous ferons, après cela, la description topographique de ces *Lieux Bénis* et nous les visiterons, un à un, avec les Franciscains, Gardiens des Saints Lieux, dans leur Procession Quotidienne.

Enfin, nous ferons le portrait de la religieuse Paroisse qui a le bonheur de les posséder, et nous aurons terminé notre visite à Bethléem, ainsi que l'explication du Troisième Mystère du T. S. Rosaire.

(A suivre)

III

Reliques Insignes

LA VRAIE CROIX

Note sur le supplice de la croix

En Egypte, après la mort de Ptolémée Philopator, Agathoclée et sa mère Evanthe se virent crucifiées pour venger la mort de la reine Eurydice.

Xerxès, ayant trouvé parmi les morts le corps de Léonidas, lui fit trancher la tête et exposer son corps sur la croix.

Auguste, après la guerre de Sicile, livra à ce supplice six mille esclaves qui n'avaient point été réclamés par leurs maîtres.

Tibère crucifia les prêtres d'Isis, et détruisit leur temple, pour avoir vendu Pauline, femme de Saturninus, à un certain Décus. Il condamna au même

supplice la femme affranchie qui avait été l'intermédiaire.

Titus, pendant le siège de Jérusalem, faisait crucifier tous les malheureux qui, au nombre de cinq à six cents par jour, fuyaient la ville pour échapper à la famine, à tel point que les croix manquaient pour les corps et que la terre semblait chargée d'une hideuse forêt. En racontant ces atrocités, Josèphe ajoute qu'ayant reconnu parmi les crucifiés trois de ses amis qui existaient encore, il demanda à Titus de les déposer et d'essayer de les rappeler à la vie. Deux moururent malgré les soins qu'on leur donna ; le troisième survécut.

L'histoire raconte encore le crucifiement de la vierge Eulalie, de sainte Julie, de *dix mille* soldats du Christ et saints martyrs sacrifiés sur le mont Azarath d'Égypte.

Les souverains n'avaient pas seuls le triste privilège de condamner à la croix ; tout propriétaire d'esclaves pouvait y suspendre sa chose humaine ; témoin cette méchante femme qui pousse son mari au crime et dont Juvénal rapporte l'horrible colloque.

Ce supplice si familier aux Romains et qui était le plus cruel de tous, car les auteurs profanes s'en servent souvent pour exprimer les plus grandes douleurs, n'était point anciennement en usage chez les Juifs. On ne connaissait chez eux que la lapidation, la combustion du vif, la strangulation, et plus rarement la décollation. Il dura dans l'empire romain jusqu'à Constantin, qui eut l'honneur d'en délivrer le

monde civilisé; mais on le retrouve encore chez les nations de l'Orient qui n'ont point été éclairées par les lumières du christianisme.

IV

FAVEURS OBTENUES.

BERNADETTE, par *Henri Lasserre*. — Depuis longtemps, nous désirions rappeler à nos Lecteurs le souvenir de cette petite fille, simple et ignorante, dont le bon Dieu s'est servi, il y a près d'un demi-siècle, pour manifester de nouveau au monde sa puissance et son amour, en glorifiant sa divine Mère, Marie, qui a dit Elle-même à la petite bergère de Bartrès : Je suis l'Immaculée conception."

Nous profitons de l'approche de la Fête du Premier Mystère du T. S. Rosaire, Fête que le Souverain Pontife vient d'élever au rite solennel de Première Classe, pour rappeler ce grand souvenir de Lourdes et dire à tous ceux dont le cœur ne serait pas pur qu'ils ne verront jamais Dieu dans la gloire, ni la Beauté de Marie Immaculée, l'admirable Reine du Très-Saint Rosaire, s'ils ne se convertissent sincèrement et ne deviennent comme de petits enfants par la pureté et l'innocence du cœur.

Marie a apparu à une petite fille, *ignorante, pauvre, mais pure*, pour condamner *l'orgueil de la vie, la concupiscence des yeux et la concupiscence de la chair*, pour dire au monde aujourd'hui si honteusement corrompu et si sataniquement corrupteur

que le bonheur ne se trouve pas, *absolument pas*, dans les ignominieuses voluptés de la chair, mais dans la pratique de la vertu, et que ceux-là seuls verront Dieu, dont *les mains sont innocentes* et dont *le cœur est pur* !

— “ Le 11 février inaugurait en 1858 la semaine des réjouissances profanes qui, suivant un usage immémorial, précèdent les austérités du Carême. C'était le jour du Jeudi-Gras. Le temps était froid, un peu couvert, mais très calme. Dans les profondeurs du ciel, les nuages se tenaient immobiles. Aucune brise ne les poussait les uns contre les autres, et l'atmosphère était d'une entière placidité. Par moments tombaient du ciel quelques rares gouttes d'eau.

Ce jour-là, d'après les privilèges particuliers de ses Offices propres, le diocèse de Tarbes célébrait la mémoire et la fête de l'illustre bergère de France, sainte Geneviève.

Onze heures du matin avaient déjà sonné à l'horloge de l'église de Lourdes.

Tandis que presque partout se préparaient de joyeuses réunions et des festins, une famille de pauvres gens qui demeuraient comme locataires dans une misérable maison de la rue des Petits-Fossés, n'avait pas même de bois pour faire cuire son maigre dîner... Le père se nommait François Soubirous et était marié à une très honnête femme, Louise Castérot, qui était une bonne chrétienne et qui soutenait son courage. Ils avaient quatre enfants : deux filles, dont l'aînée avait environ quatorze ans, et deux garçons

beaucoup plus jeunes ; le dernier avait environ trois ans.

Depuis quinze jours seulement leur fille aînée, une chétive (1) enfant, demeurait avec eux. C'est cette petite fille qui doit jouer un rôle considérable dans notre récit, et nous avons étudié avec soin toutes les particularités et tous les détails de sa vie.

Lors de sa naissance, sa mère, malade à cette époque, n'avait pu l'allaiter, et elle l'avait mise en nourrice dans un village voisin, à Bartrès, où l'enfant demeura après son sevrage. Louise Soubirous était devenue mère une seconde fois ; et deux enfants à soigner en même temps l'eussent retenue au logis et empêchée d'aller en journée et dans les champs, ce qu'elle pouvait faire aisément avec un seul nourrisson. C'est pour cela que les parents laissèrent leur première-née à Bartrès. Ils payaient pour son entretien, quelquefois en argent et plus souvent en nature, une pension de cinq francs par mois.

Lorsque la petite fille eut atteint l'âge d'être utile, et qu'il fut question de la reprendre dans la maison paternelle, les bons paysans qui l'avaient nourrie s'aperçurent qu'ils s'étaient attachés à elle et qu'ils la considéraient, ou à peu près, comme une de leurs enfants. Dès ce moment, ils se chargèrent d'elle pour rien, l'employant à garder les brebis. Elle grandit ainsi au milieu de cette famille adoptive, passant toutes ses journées dans la solitude, sur les coteaux déserts où paissait son humble troupeau.

(1) Le mot *chétive* veut dire ici d'une santé pauvre, délicate, faible.

En fait de prières, elle ne connaissait au monde que le *chapelet*. Soit que sa mère nourrice le lui eût recommandé, soit que ce fût un besoin naïf de cette âme innocente, partout et à toute heure, en gardant ses brebis, elle récitait cette prière des simples. Puis elle s'amusait toute seule avec ces joujoux naturels que la Providence maternelle fournit aux enfants du pauvre, plus aisés à contenter, en cela, comme en tout, que les enfants du riche : elle jouait avec les pierres qu'elle entassait en petits édifices enfantins, avec les plantes et les fleurs qu'elle cueillait çà et là, avec l'eau des ruisseaux où elle jetait et suivait de l'œil d'immenses flottes de brins d'herbes ; elle jouait avec celui qui était son préféré dans le troupeau confié à ses soins. " De tous mes agneaux, disait-elle un jour, il y en a un que j'aime plus que tous les autres.—Et lequel ? lui demanda-t on.—Celui que j'aime, c'est le plus petit." Et elle se plaisait à le caresser et à folâtrer avec lui.

Elle était elle-même parmi les enfants comme ce pauvre agneau, faible et petit, qu'elle aimait. Quoiqu'elle eût déjà quatorze ans, tout au plus si on lui en eût donné onze ou douze. Sans être pour cela malade, elle était sujette aux oppressions d'un asthme qui parfois la faisait beaucoup souffrir. Elle prenait en patience son mal, et elle acceptait ses douleurs physiques avec cette résignation tranquille qui paraît si difficile aux riches et que les indigents semblent trouver toute naturelle."

(A suivre)

St-Raymond, 20 novembre 1895.

Monsieur le Gérant,

Je dois un témoignage signalé de reconnaissance à Notre-Dame du Cap, pour une faveur vraiment surprenante qu'elle a obtenue par sa miséricordieuse intercession, à mon épouse au commencement du mois présent. Cette chère femme, après ses couches, heureuses du reste, a été frappée d'une attaque d'éclampsie très forte. Après plusieurs secousses et horribles convulsions, deux habiles médecins déclaraient la mort inévitable, lorsque je me suis adressé avec confiance à N.-D. du Rosaire et à saint Antoine de Padoue, le grand Thaumaturge.

A l'heure périodique d'une attaque attendue, j'ai demandé aux assistants de vouloir bien réciter le chapelet en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. Non seulement la secousse ne s'est pas produite, mais aucune autre n'a succédé.

Ma femme, après être demeurée presque deux jours ensevelie dans un sommeil très profond, a repris connaissance. Elle s'est rétablie très promptement; elle peut même vaquer à quelques occupations dans le ménage.

En signalant ce fait comme preuve des pouvoirs de Marie sur son divin Fils, vous obligerez beaucoup

Votre humble et respectueux serviteur,

CHS. B. MARCOTTE.

St-Boniface de Schawénégan,

7 décembre 1895.

A Messire L. E. Duguay,

Je viens d'apprendre par une lettre des États-Unis que Louisa Maurier, épouse de Louis Pichette, est complètement guérie de trois maladies fort dangereuses qui l'ont tenue au lit environ deux mois et demi, et cela par des Neuvaines faites par une de ses parentes, en l'honneur de N.-D. du T. S. Rosaire.

Plusieurs médecins et chirurgiens la condamnèrent. Mais enfin, lorsque tous les moyens humains furent épuisés, cette Douce Reine du Ciel manifesta sa puissance *en lui rendant la parole* qu'elle avait perdue ; et ensuite comme les Neuvaines se continuaient toujours par la même personne et aussi par elle-même, elle finit par recouvrer *l'usage d'une jambe* qui était restée paralysée. Aujourd'hui elle parle de sa grande Libératrice et elle marche comme nous tous. Amour et reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire !—UNE CORRESPONDANTE.

P. S. Une parente qui fut témoin des souffrances de la personne nommée plus haut, nous écrit cela elle-même, comme l'ayant vue paralysée et hydro-pique et souffrante d'une autre troisième maladie interne.

St-Théophile-du-Lac,

le 16 décembre 1895.

Révd Monsieur Duguay,

Madame N. P., après avoir promis un Pèlerinage au Cap, a été guérie complètement d'une maladie des

yeux ; et son enfant de 2 ans a commencé à marcher depuis cette promesse.—J. P. BOULAY, ptre.

ST-LUC.—J'étais malade pour mourir, et j'avais accepté la tâche d'élever deux orphelins. J'ai promis de publier dans les Annales du Rosaire ma guérison, si c'était la volonté de Dieu. C'est avec reconnaissance que je remplis ce devoir aujourd'hui. Merci à N.-D. du Rosaire.—UNE ABONNÉE.

P. S. La Dame qui demande cet'e Publication est digne de foi.—T. CARON, curé.

TROIS-RIVIÈRES.—J'ai été guérie d'un érysipèle dans la tête, très dangereux, dans trois jours, par l'usage des *Roses Bénites*, avec promesse d'un Pèlerinage au Cap.—DAME E. PERRIN.

—J'étais dyspeptique : j'ai promis de réciter un Rosaire tous les jours du mois d'octobre et à la fin du mois j'étais parfaitement guérie.—UNE ABONNÉE.

BÉCANCOUR.—Mon petit garçon avait depuis plusieurs années une toux qui nous inquiétait beaucoup. Je promis un Pèlerinage au Cap, et aujourd'hui mon petit garçon est guéri!—NOEL ST. AUBIN.

ST-MAURICE.—Je souffrais beaucoup depuis quelques années du mal d'oreilles et de fréquents maux de tête, à tel point que je croyais être obligée d'abandonner mon ouvrage. Alors je promis à N.-D. du Rosaire un Pèlerinage au Cap, si j'obtenais ma guérison. Amour à la Douce Reine du Rosaire ! Je suis guérie.—UNE ABONNÉE.

NICOLET.—Ma petite fille de 7 ans était menacée de perdre la vue ; même le médecin pensait qu'elle resterait aveugle toute sa vie. J'ai fait usage des

Roses Bénites, et aujourd'hui ma petite fille voit parfaitement bien.—Dame U. P.

STE-URSULE.—Ma petite fille, âgée de 6 ans, était sujette aux abcès dans les oreilles, ce qui la faisait beaucoup souffrir ; et elle était devenue bien sourde. Après avoir invoqué N.-D. du Rosaire, promis un Pèlerinage au Cap et l'insertion dans les Annales, la petite est parfaitement guérie depuis un an.—Dame N. LESSARD.

SOUTH LAKE LINDEN.—J'avais une enflure à la main. Après avoir essayé tous les remèdes j'ai fait une Neuvaine, à N.-D. du Rosaire, avec ma femme, et j'ai communiqué durant la Neuvaine ; j'ai appliqué des *Roses Bénites* sur la plaie, et au bout de deux jours tout mal avait disparu, ma main désenflée et parfaitement libre.—Mon petit garçon de 4 ans s'était fait mal à un bras, en tombant : par l'usage des *Roses Bénites* il a été également bien guéri.—PHIL. DE NÉRY POISSON.

ST-LUC : Ma fille qui est aux États-Unis a été guérie d'une maladie grave : UNE ABONNÉE — GRONDINES : Je souffrais depuis 5 mois d'une oppression très inquiétante et, de plus, de douleurs dans l'estomac. Après trois Neuvaines à N.-D. du Rosaire, et l'usage des *Roses Bénites*, avec la Récitation d'un Rosaire entier durant neuf jours, je suis revenue à la santé : UNE ABONNÉE.—ST-BARNABÉ : Actions de grâces pour la prompte guérison d'une maladie de langueur : Dame L. T.—TROIS-RIVIÈRES : Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour ma femme qui a été préservée d'une maladie dont elle avait déjà été

atteinte autrefois : H. P.—ST-FELPIÈGE : Mon mari a été guéri d'une inflammation d'intestins, par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire : Dame F. V.—STE-GERTRUDE : Une guérison par l'usage des *Roses Bénites* : A. H.—ST-SÉVÈRE : Mon mari a été guéri d'un mal d'yeux, après une Neuvaine à N.-D. du Rosaire et la promesse d'un Pèlerinage au Cap : Dame B. G.—ST-PIERRE-LES-BECQUETS : J'ai été guéri d'un violent mal d'yeux, et j'ai obtenu aussi une faveur particulière : A. P.—L'AVENIR : Actions de grâces pour ma petite fille de 8 ans, qui a été préservée d'un grand mal d'estomac, survenu par suite d'une chute, et pour mon mari préservé d'une maladie grave : Dame J. F.—NICOLET : Guérison complète d'une maladie qui résistait à tous les remèdes, par la récitation réitérée du Rosaire : UNE ABONNÉE.—Reconnaissance pour une faveur obtenue : J. H.

Actions de grâces pour beaucoup d'autres Faveurs spirituelles et temporelles obtenues par l'intercession de N.-D. du T. S. Rosaire :

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPECIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Annales, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire

PRIX:

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.